

ROYAUME-UNI

Le Comité des Nations unies contre la torture examine le rapport du Royaume-Uni

Index AI : EUR 45/028/2004
ÉFAI

Vendredi 12 novembre 2004

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

Le Comité des Nations unies contre la torture examinera le quatrième rapport périodique du Royaume-Uni sur les mesures prises pour appliquer les dispositions de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Convention contre la torture) les 17 et 18 novembre 2004 à Genève.

Amnesty International profitera de cette occasion pour faire part aux membres du Comité des Nations unies de ses préoccupations concernant les graves violations des droits humains observées dans le cadre de la réaction des autorités britanniques aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. L'organisation s'inquiète en particulier de la violation par les autorités britanniques de l'interdiction d'utiliser toute déclaration obtenue par la torture comme un élément de preuve dans une procédure, si ce n'est contre une personne accusée de torture.

Amnesty International s'inquiète également du fait que des personnes détenues dans des établissements de haute sécurité, dans des conditions particulièrement restrictives, au titre du paragraphe 4 de la Loi de 2001 relative à la sécurité et à la lutte contre la criminalité et le terrorisme (ATCSA, *UK Anti-terrorism, Crime and Security Act 2001*), sont soumises à un traitement cruel, inhumain et dégradant. Ces personnes ont effectivement été « *inculpées* » d'une infraction pénale, « *déclarées coupables* » et « *condamnées* » à une peine de prison à durée indéterminée, sans qu'il y ait eu procès et sur la base d'éléments tenus secrets dans le cadre d'une justice fantôme.

Un représentant d'Amnesty International assistera à l'examen du rapport du Royaume-Uni par le Comité et sera disponible pour des interviews concernant les préoccupations de l'organisation.

Les médias et organisations non-gouvernementales sont autorisés à assister à

la réunion mais ne peuvent participer aux débats.

Date et heure 11h00-13h00, mercredi
17 novembre 2004
15h00-18h00, jeudi
18 novembre 2004

Lieu Salle XI
Palais des Nations,
Genève

Représentant d'Amnesty International
Livio Zvili, chercheur,
secrétariat international
d'Amnesty International,
tél. : +44(0) 7887941754

Contacts : Pour toute information
générale, contacter le bureau d'Amnesty
International à Genève, tél. : +41 22 906-
9480 ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>